



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

Province de Québec
MRC de Drummond

Conseil des maires et mairesses de la MRC de Drummond

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des maires et mairesses de la Municipalité régionale de comté de Drummond tenue à Saint-Germain-de-Grantham, au Centre des Loisirs, 305 rue Saint-Pierre, le mercredi **9 octobre 2019 à 20 h**, le tout conformément aux dispositions du Code municipal et au règlement MRC-754.

SONT PRÉSENTS MESDAMES ET MESSIEURS :

Alexandre Cusson	préfet
Yves Grondin	représentant de Drummondville
Michel Noël	maire de Durham-Sud
Jean Parenteau	maire de L'Avenir
François Parenteau	maire de Lefebvre
Albert Lacroix	maire de Saint-Eugène
Sylvain Jutras	maire de N-D-du-Bon-Conseil, Village
Stéphane Dionne	maire de N-D-du-Bon-Conseil, Paroisse
Guy Lavoie	maire de Saint-Bonaventure
Hélène Laroche	mairesse de Saint-Cyrille-de-Wendover
Jean-Guy Hébert	maire de Sainte-Brigitte-des-Saults
Robert Corriveau	maire de Saint-Edmond-de-Grantham
Thérèse Francoeur	mairesse de Saint-Félix-de-Kingsey
Nathacha Tessier	mairesse de Saint-Germain-de-Grantham
Robert Julien	maire de Saint-Guillaume
Diane Bourgeois	mairesse de Saint-Lucien
Line Fréchette	mairesse de Saint-Majorique-de-Grantham
Benoit Bourque	maire de Saint-Pie-de-Guire
Carole Côté	mairesse de Wickham

Ceux-ci formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Alexandre Cusson, préfet.

Est également présent :

M^e Michel Royer, directeur général par intérim et secrétaire-trésorier par intérim



1. MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENCES

Le préfet souhaite la bienvenue aux membres du conseil et procède à l'appel des présences.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MRC12404/10/19

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour déposé,

Il est proposé par Diane Bourgeois

Appuyé par François Parenteau

ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance avec des modifications :

L'ajout du point 12 B) : Comité de sécurité publique / Dépôt du rapport

L'ordre du jour se lit maintenant comme suit :

1. Mot de bienvenue et présences

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal du conseil du 11 septembre 2019

4. Dépôt du procès-verbal du CAP du 4 septembre 2019

5. L'agenda de la MRC

6. Finances

A) Comptes à payer / Dépôt

B) Rapport biannuel sur les revenus et dépenses / Dépôt

C) Autorisation de paiements

C.1) Archipel / Développement de la campagne de recrutement

C.2) Archipel / Développement de la création et suivi lors du développement

C.3) Construction Benoit Moreau Inc. / Réaménagement du rez-de-chaussée

7. Administration

A) Règlement numéro MRC-869 modifiant le règlement MRC – 756 relatif au comité administratif de la MRC de Drummond / Adoption

B) Calendrier 2020 des séances du CAP et du Conseil / Adoption

8. Évaluation

A) Rapport sur la tenue à jour des rôles (Rénovation cadastrale terminée)



9. Aménagement

- A) Rapport du comité d'aménagement (CAM)
- B) Approbation de modifications à des règlements et du plan d'urbanisme
 - B.1) Drummondville
 - B.1.1) Projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'immeuble (PPCMOI), lot 3 921 073

Autoriser l'usage « extraction de sable et de gravier » et l'usage accessoire « tamisage du matériel de remplissage »
 - B.2) Saint-Germain-de-Grantham
 - B.2.1) Règlement n° 631-19

Autoriser l'usage Résidence unifamiliale isolée dans la zone R2
- C) Plan de développement de la zone agricole (PDZA)
 - C.1) Rapport du comité de suivi du PDZA
 - C.2) Dépôt de candidature au Programme Priorités bioalimentaires du MAPAQ – Projet d'événements agrotouristiques
 - C.3) Dépôt de candidature au programme d'aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale du MAMH – Projet de jardins collectifs
- D) Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH)/ Octroi d'un mandat

10. Gestion des cours d'eau

- A) Ruisseau Pokasso, branche 22 – Saint-Pie-de-Guire / Autorisation de travaux
- B) Cours d'eau Rang Lachapelle – Saint-Guillaume / Autorisation de travaux

11. Matières résiduelles

- A) Récupération Centre-du-Québec / Désignation d'un représentant

12. Sécurité publique

- A) Fonds dédié à la sécurité publique / Approbation d'un projet
- B) Comité de Sécurité publique / Dépôt du rapport



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

13. Développement économique, social et culturel

- A) Compte-rendu de la rencontre de Culture Centre-du-Québec / Dépôt du rapport
- B) Compte-rendu de la rencontre du Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec / Dépôt du rapport

14. Correspondance

- A) Informations générales
- B) Demande d'appui
 - B.1) Sûreté du Québec : Poste de la MRC de Drummond / Collaboration

15. Divers

16. Période de questions

17. Levée de la séance

ADOPTÉE

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DU 11 SEPTEMBRE 2019

MRC12405/10/19

Il est proposé par Robert Julien
Appuyé par Nathacha Tessier
ET RÉSOLU

D'ADOPTER et DE SIGNER, tel que présenté et rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 11 septembre 2019.

ADOPTÉE

4. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU CAP DU 4 SEPTEMBRE 2019

Le préfet dépose le procès-verbal de la séance du comité administratif et de planification du 4 septembre 2019, tel qu'adopté par ce dernier.



5. L'AGENDA DE LA MRC

La liste des rencontres auxquelles ont participé les membres du conseil pour le mois d'octobre 2019 est déposée pour information.

6. FINANCES

A) COMPTES À PAYER / DÉPÔT

Conformément aux règlements MRC-753, MRC-754 et MRC-756, le préfet dépose et présente un rapport détaillé des dépenses autorisées pour le mois d'octobre 2019. Il n'y a pas de question.

Octobre 2019

Factures incompressibles acquittées	1 065 972,59 \$
Factures approuvées	54 336,49 \$
Rémunérations	10 002,16 \$
Allocations de dépenses	5 001,08 \$
Remboursements des dépenses	31,50 \$

B) RAPPORT BIANNUEL SUR LES REVENUS ET DÉPENSES / DÉPÔT

Le préfet dépose le rapport biannuel sur les revenus et dépenses de la MRC de Drummond transmis aux membres du conseil, le tout en conformité avec l'article 176.4 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27.1) et au règlement MRC-754.

C) AUTORISATION DE PAIEMENTS

C.1) Archipel / Développement de la campagne de recrutement

MRC12406/10/19

Administration générale

Archipel : facture n° 9850

Développement de la campagne de recrutement pour le Centre-du-Québec

	31 905,00 \$
TPS :	1 595,25 \$
TVQ :	<u>3 182,52 \$</u>
TOTAL :	36 682,77 \$

Il est proposé par Sylvain Jutras

Appuyé par Yves Grondin

ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement du compte ci-haut mentionné.

ADOPTÉE



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

C.2) Archipel / Développement de la création et suivi lors du développement

MRC12407/10/19

Administration générale

Archipel : facture n° 9916

50% du devis E-5017 (versement 1 de 2)

	105 000,00 \$
TPS :	5 250,00 \$
TVQ :	<u>10 473,75 \$</u>
TOTAL :	120 723,75 \$

Il est proposé par Yves Grondin

Appuyé par Carole Côté

ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement du compte ci-haut mentionné.

ADOPTÉE

C.3) Construction Benoit Moreau Inc. / Réaménagement du rez-de-chaussée

MRC12408/10/19

Administration générale

Construction Benoit Moreau Inc : Demande de paiement - 01

Réaménagement du rez-de-chaussée

	24 795,00 \$
TPS :	1 239,75 \$
TVQ :	<u>2 473,30 \$</u>
TOTAL :	28 508,05 \$

Il est proposé par Guy Lavoie

Appuyé par Sylvain Jutras

ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement du compte ci-haut mentionné.

ADOPTÉE



7. ADMINISTRATION

A) RÈGLEMENT NUMÉRO MRC-869 MODIFIANT LE RÈGLEMENT MRC – 756 RELATIF AU COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA MRC DE DRUMMOND

MRC12409/10/19

CONSIDÉRANT QUE par souci d'efficacité et de saine gestion de l'administration, il est opportun que le conseil de la MRC de Drummond délègue au Comité administratif et de planification de la MRC les pouvoirs en matière d'écoulement des eaux;

CONSIDÉRANT QU'un projet de règlement a été présenté et déposé au conseil et qu'il y a eu communication de l'objet et de la portée du règlement conformément à l'article 445 du Code municipal lors de la séance du 11 septembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par Stéphane Dionne
Appuyé par François Parenteau
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le règlement numéro MRC-869 modifiant le règlement MRC-756 relatif au comité administratif de la MRC de Drummond.

ADOPTÉE

B) CALENDRIER 2020 DES SÉANCES DU CAP ET DU CONSEIL

MRC12410/10/19

CONSIDÉRANT l'article 148 du *Code municipal du Québec* précisant que le conseil d'une MRC doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour cette année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

CONSIDÉRANT QUE le secrétaire-trésorier par intérim doit donner un avis public du contenu du calendrier selon l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec*;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'adopter le calendrier des séances ordinaires du comité administratif et de planification (CAP) et du conseil de la MRC pour l'année 2020 (article 6 du règlement MRC-756);

CONSIDÉRANT la recommandation du CAP par sa résolution CAP5909/10/19 adoptée le 1^{er} octobre 2019;

Il est proposé par Thérèse Francoeur
Appuyé par Benoît Bourque
ET RÉSOLU



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

D'ADOPTER le calendrier des séances ordinaires du comité administratif et de planification (CAP) et du conseil de la MRC pour l'année 2020.

Les séances auront lieu aux locaux de la MRC de Drummond située au 436 rue Lindsay à Drummondville aux dates et heures suivantes :

**SÉANCES DU CAP ET DU CONSEIL DE LA MRC DE DRUMMOND
POUR L'ANNÉE 2020**

COMITÉ ADMINISTRATIF DE PLANIFICATION (CAP)		CONSEIL DE LA MRC	
DATE	HEURE	DATE	HEURE
14 JANVIER	9 h	22 JANVIER	20 h
4 FÉVRIER	9 h	12 FÉVRIER	20 h
3 MARS	9 h	11 MARS	20 h
7 AVRIL	9 h	15 AVRIL	20 h
5 MAI	9 h	13 MAI	20 h
2 JUIN	9 h	10 JUIN	20 h
30 JUIN	9 h		
4 AOÛT	9 h	12 AOÛT	20 h
1^{er} SEPTEMBRE	9 h	9 SEPTEMBRE	20 h
6 OCTOBRE	9 h	14 OCTOBRE	20 h
3 NOVEMBRE	9 h	18 NOVEMBRE	20 h
1^{er} DÉCEMBRE	9 h	9 DÉCEMBRE	20 h

ADOPTÉE



8. ÉVALUATION

A) RAPPORT SUR LA TENUE À JOUR DES RÔLES (RÉNOVATION CADASTRALE TERMINÉE)

Le rapport sur la tenue à jour des rôles d'évaluation au 1^{er} octobre 2019 est déposé. Il n'y a pas de question.

9. AMÉNAGEMENT

A) RAPPORT DU COMITÉ D'AMÉNAGEMENT (CAM)

Monsieur Alexandre Cusson fait la lecture du rapport du comité d'aménagement de la rencontre du 11 septembre 2019 et le dépose. Il n'y a aucune question.

B) APPROBATION DE MODIFICATIONS À DES RÈGLEMENTS ET DU PLAN D'URBANISME

B.1) VILLE DE DRUMMONDVILLE

B.1.1) Projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'immeuble (PPCMOI), lot 3 921 073

Autoriser l'usage « extraction de sable et de gravier » et l'usage accessoire « tamisage du matériel de remplissage »

MRC12411/10/19

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Drummondville a transmis pour approbation la résolution n° 1029/09/19 adoptant son projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) concernant le lot 3 921 073;

CONSIDÉRANT QUE cette résolution a pour but d'autoriser l'usage « extraction de sable et de gravier » comme usage accessoire à l'usage « tamisage du matériel de remplissage » sur une partie du lot 3 921 073;

CONSIDÉRANT les explications déposées par la directrice de l'aménagement et des services techniques quant à ce dossier;

Il est proposé par Nathacha Tessier

Appuyé par Sylvain Jutras

ET RÉSOLU

D'APPROUVER, conformément à l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), la résolution n° 1029/09/19 adoptant un PPCMOI pour le lot 3 921 073 de la Ville de Drummondville, celui-ci étant conforme aux objectifs, aux affectations et aux dispositions contenus au document complémentaire du schéma d'aménagement et de développement révisé en vigueur.



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

DE TRANSMETTRE la résolution d'approbation ainsi que le certificat de conformité relatif à la résolution n° 1029/09/19 (lot 3 921 073) à la Ville de Drummondville.

ADOPTÉE

B.2) SAINT-GERMAIN-DE GRANTHAM

B.2.1) Règlement n° 631-19

Autoriser l'usage Résidence unifamiliale isolée dans la zone R2

MRC12412/10/19

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham a transmis pour approbation son règlement n° 631-19 modifiant son règlement de zonage n° 250-04;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement a pour but d'autoriser l'usage « Résidence unifamiliale » (r1) à structure isolée dans la zone R2;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif agricole le 4 septembre 2019;

CONSIDÉRANT les explications déposées par la directrice de l'aménagement et des services techniques quant à ce dossier;

Il est proposé par Hélène Laroche

Appuyé par Diane Bourgeois

ET RÉSOLU

D'APPROUVER, conformément à l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le règlement n° 631-19 modifiant le règlement de zonage de la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, celui-ci étant conforme aux objectifs, aux affectations et aux dispositions contenus au document complémentaire du schéma d'aménagement et de développement révisé en vigueur.

DE TRANSMETTRE la résolution d'approbation ainsi que le certificat de conformité relatif au règlement n° 631-19 à la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham.

ADOPTÉE

C) PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE (PDZA)

C.1) Rapport du comité de suivi du PDZA

Mme Carole Côté fait la lecture du rapport du comité de suivi du PDZA de la rencontre du 30 septembre 2019 et le dépose. Il n'y a aucune question.



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

C.2) Dépôt de candidature au Programme Priorités bioalimentaires du MAPAQ – Projet d'événements agrotouristiques

MRC12413/10/19

CONSIDÉRANT que l'orientation 2 du PDZA consiste à « favoriser la mise en valeur des produits locaux et leur mise en marché de proximité » et qu'un des objectifs est de « développer et soutenir des espaces, lieux et circuits pour l'agriculture de proximité »;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a lancé un appel de projets dans le cadre du Programme Priorités bioalimentaires et que la date limite pour déposer un projet est le 30 octobre prochain;

CONSIDÉRANT QUE le projet d'événements agrotouristiques s'inscrit dans les critères du Programme Priorités bioalimentaires;

Il est proposé par Benoît Bourque

Appuyé par Carole Côté

ET RÉSOLU

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, à signer et déposer à la direction régionale du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec le formulaire de demande d'aide financière au Programme Priorités bioalimentaires pour le projet d'événements agrotouristiques.

ADOPTÉE

C.3) Dépôt de candidature au programme d'aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale du MAMH – Projet de jardins collectifs

MRC12414/10/19

CONSIDÉRANT QUE plusieurs municipalités de la MRC de Drummond ont déposé des demandes d'aide financière afin de réaliser des projets de jardins dans leur communauté;

CONSIDÉRANT QUE ces municipalités n'ont pas été en mesure d'obtenir cette aide pour réaliser leur projet;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Drummond a pris connaissance du guide concernant l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs municipalités de la MRC désirent présenter un projet de jardins collectifs dans le cadre de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

Il est proposé par Jean Parenteau

Appuyé par Michel Noël

ET RÉSOLU

QUE les municipalités ayant manifesté leur intérêt à adhérer au projet et adopter une résolution en ce sens lors de leur conseil de novembre 2019 s'engagent à assumer une partie des coûts;



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

QUE le conseil accepte que la MRC de Drummond agisse à titre d'organisme responsable du projet;

QUE le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

QUE le préfet et la direction générale sont autorisés à signer tout document en lien avec cette demande d'aide financière.

ADOPTÉE

D) PLAN RÉGIONAL DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES (PRMHH)/ OCTROI
D'UN MANDAT

MRC12415/10/19

CONSIDÉRANT QUE les MRC d'Arthabaska, de Drummond, L'Érable et de Nicolet-Yamaska ont signées une entente afin de réaliser une démarche conjointe pour élaborer leurs PRMHH;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Drummond est gestionnaire de cette entente;

CONSIDÉRANT QUE les MRC souhaitent que l'élaboration de leurs PRMHH soit réalisée par le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) étant donné l'expertise que l'organisme a développée dans ce domaine au cours des dernières années;

CONSIDÉRANT QUE la MRC peut accorder un contrat de gré à gré à un organisme à but non lucratif (article 938 du Code municipal);

CONSIDÉRANT QUE la MRC ne peut accorder un contrat de gré à gré à un organisme à but non lucratif, en matière de services d'aménagement et d'urbanisme que si ce contrat est inférieur à 365 700 \$ (article 938 du Code municipal);

CONSIDÉRANT l'offre de services reçue le 3 octobre 2019 du CRECQ;

CONSIDÉRANT QUE selon l'entente, chaque MRC assume le paiement de sa part des factures (1/4) en lien avec les mandats octroyés;

Il est proposé par Diane Bourgeois
Appuyé par Stéphane Dionne
ET RÉSOLU

D'OCTROYER le mandat, selon l'offre de services soumise, au Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec pour la réalisation du plan régional des milieux humides et hydriques des MRC d'Arthabaska, de Drummond, L'Érable et de Nicolet-Yamaska.

D'AUTORISER le préfet et la direction générale à signer tous les documents afférents.



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

D'AUTORISER les paiements sur réception des factures et de prendre les sommes à même la partie I – Administration générale section aménagement.

ADOPTÉE

10. GESTION DES COURS D'EAU

A) RUISSEAU POKASSO, BRANCHE 22 – SAINT-PIE-DE-GUIRE / AUTORISATION DE TRAVAUX

MRC12416/10/19

CONSIDÉRANT la résolution 18-08-97 adoptée par la municipalité de Saint-Pie-de-Guire le 13 août 2018 demandant l'entretien du ruisseau Pokasso, branche 22 et s'engageant à défrayer les coûts engendrés par les travaux;

CONSIDÉRANT les relevés réalisés par les gestionnaires de cours d'eau de la MRC de Drummond;

CONSIDÉRANT QUE la longueur des travaux totalise une distance d'environ 780 mètres linéaires;

CONSIDÉRANT QUE les travaux d'entretien dudit cours d'eau sont estimés à un montant de 6 780,00 \$;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée des intéressés a eu lieu le 10 septembre 2019 et que les informations requises ont été données aux intéressés présents à la rencontre;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité administratif et de planification de la MRC de Drummond;

Il est proposé par Robert Julien
Appuyé par Line Fréchette
ET RÉSOLU

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

D'AUTORISER les travaux d'entretien du ruisseau Pokasso, branche 22, sur une distance de 780 mètres linéaires, au montant estimé de 6 780,00 \$;

LE TOUT en conformité avec la demande de la municipalité de Saint-Pie-de-Guire.

ADOPTÉE

B) COURS D'EAU RANG LACHAPELLE – SAINT-GUILLAUME / AUTORISATION DE TRAVAUX

MRC12417/10/19

CONSIDÉRANT la résolution 219-10-2018 adoptée par la municipalité de Saint-Guillaume le 1^{er} octobre 2018 demandant l'entretien du cours d'eau Rang Lachapelle et s'engageant à défrayer les coûts engendrés par les travaux;



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

CONSIDÉRANT les relevés réalisés par les gestionnaires de cours d'eau de la MRC de Drummond;

CONSIDÉRANT QUE la longueur des travaux totalise une distance d'environ 496 mètres linéaires;

CONSIDÉRANT QUE les travaux d'entretien dudit cours d'eau sont estimés à un montant de 5 309,00 \$;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée des intéressés a eu lieu le 22 août 2019 et que les informations requises ont été données aux intéressés présents à la rencontre;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité administratif et de planification de la MRC de Drummond;

Il est proposé par Yves Grondin
Appuyé par Robert Corriveau
ET RÉSOLU

DE SUGGÉRER au conseil de la MRC de Drummond :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

D'AUTORISER les travaux d'entretien du cours d'eau Rang Lachapelle, sur une distance de 496 mètres linéaires, au montant estimé de 5 309,00 \$;

LE TOUT en conformité avec la demande de la municipalité de Saint-Guillaume.

ADOPTÉE

11. MATIÈRES RÉSIDUELLES

A) RÉCUPÉRATION CENTRE-DU-QUÉBEC / DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT

MRC12418/10/19

CONSIDÉRANT l'entente « Tri et conditionnement des matières recyclables et services d'un écocentre » intervenue entre Récupération Centre-du-Québec (RCQ), la MRC de Drummond et la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-St-François pour une période de 10 ans, soit du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2016 ;

CONSIDÉRANT la réception, le 22 mai 2019, d'une lettre provenant de RCQ demandant l'ouverture de l'entente afin de revoir à la hausse le coût à la tonne pour le tri et le conditionnement des matières recyclables ;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture de l'entente est conditionnelle à l'obtention d'un siège sur le conseil d'administration de RCQ ;



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

CONSIDÉRANT la réception, le 20 septembre 2019, d'une résolution de RCQ répondant favorable à l'obtention d'un siège sur le conseil d'administration de RCQ ;

Il est proposé par Hélène Laroche
Appuyé par Nathacha Tessier
ET RÉSOLU

QUE la MRC de Drummond désigne son directeur général par intérim, Me Michel Royer, pour une période de 18 mois suivants l'adoption de cette résolution comme représentant de la MRC, à titre d'observateur, aux réunions du conseil d'administration de RCQ lorsque RCQ débattera de sujets relatifs à l'écocentre et aux ententes municipales concernant le traitement des matières recyclables.

ADOPTÉE

12. SÉCURITÉ PUBLIQUE

A) FONDS DÉDIÉ À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE / APPROBATION D'UN PROJET

MRC12419/10/19

CONSIDÉRANT QUE le Fonds communautaire dédié à la sécurité publique vise à promouvoir et supporter les initiatives locales en matière de prévention et de sécurité, sur le territoire de la MRC de Drummond;

CONSIDÉRANT QUE le comité de travail du Fonds communautaire dédié à la sécurité publique a procédé à l'analyse, le 19 septembre 2019, du projet suivant :

- Carrefour d'entraide Drummond Inc. pour des ateliers auprès des aînés les aidants à faire leur budget, contrer l'intimidation financière, se préparer au deuil et les informer sur les arrangements préalables et funéraires, pour une demande de 1 500 \$

CONSIDÉRANT QUE le montant maximal du don ne peut excéder 1 500 \$ par projet, selon les critères actuels;

CONSIDÉRANT QUE, suite à l'analyse le projet fait l'objet d'une recommandation;

Il est proposé par Robert Corriveau
Appuyé par Sylvain Jutras
ET RÉSOLU

QUE le préambule fasse partie de la présente résolution.

D'ACCORDER une subvention au projet suivant à même le Fonds communautaire dédié à la sécurité publique, pour un montant total de 1 500 \$ et selon les modalités de versement prescrites aux règles et cadres quant à l'utilisation du Fonds à :

- Carrefour d'entraide Drummond Inc. pour des ateliers auprès des aînés les aidants à faire leur budget, contrer l'intimidation financière, se préparer au deuil et les informer sur les arrangements préalables et funéraires, pour une demande de 1 500\$



DE TRANSMETTRE un exemplaire de la présente résolution à Carrefour d'Entraide Drummond inc.

ADOPTÉE

B) COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE / DÉPÔT DU RAPPORT

Madame Hélène Laroche fait la lecture du rapport du comité de sécurité publique de la rencontre du 19 septembre 2019 et le dépose. Il n'y a aucune question.

13. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

A) COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DE CULTURE CENTRE-DU-QUÉBEC / DÉPÔT DU RAPPORT

Madame Diane Bourgeois fait la lecture du rapport du comité culturel Centre-du-Québec de la rencontre du 5 septembre 2019 et le dépose. Il n'y a aucune question.

B) COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DU CENTRE-DU-QUÉBEC / DÉPÔT DU RAPPORT

Madame Diane Bourgeois fait la lecture du rapport du conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec de la rencontre du 16 septembre 2019 et le dépose. Il n'y a aucune question.

14. CORRESPONDANCE

A) INFORMATIONS GÉNÉRALES

14 août 2019	MRC de Mékinac / Entente Canada-Québec relative au programme de la taxe sur l'essence pour l'horizon 2019-2023
15 août 2019	MRC des Collines-de-l'Outaouais / Demande de crédits disponibles
21 août 2019	MRC de Pierre-De Saurel / Réalisation 2018
21 août 2019	MRC de Thérèse-de Blainville / Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles – Demande d'accès à l'information
21 août 2019	MRC de Thérèse-de Blainville / Demande d'appui de la part de la Municipalité de Bolton-Est
22 août 2019	MRC Vallée-de-la-Gatineau / Abandon de projets de développements Internet haute vitesse en milieu rural par Bell



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

28 août 2019	Groupe Inovo et Groupe Legault / Invitation à l'annonce officielle de la construction de Jupiter
29 août 2019	Services Québec / Transformation des centres locaux d'emploi en bureaux de Services Québec
29 août 2019	L'Association pulmonaire du Québec / Sensibilisation aux campagnes environnementales
3 septembre 2019	Grenville-sur-la-Rouge / Demande de soutien dans le cadre des poursuites de la compagnie d'exploration
4 septembre 2019	Sodavex Avocats / Lettre en lien avec Waste Management
4 septembre 2019	Empreintes - Revue d'histoire de la Mauricie et du Centre-du-Québec / Lancement
4 septembre 2019	Association régionale de loisir pour personnes handicapées du Centre-du-Québec / Demande de présentation
6 septembre 2019	Orchestre symphonique de Drummondville / Saison 2019-2020
6 septembre 2019	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation / Versement final de la subvention consentie pour notre projet de diagnostic des besoins en services et en infrastructures
12 septembre 2019	Municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham / Modification à la Loi des architectes
12 septembre 2019	MRC D'Autray / Fermeture du poste de la Sûreté du Québec à la Ville Saint-Gabriel
16 septembre 2019	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes / Désinscription de la MRC de Drummond sur la liste des entreprises non dominantes
18 septembre 2019	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation / Proportion médiane et facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière : exercice financier 2020
19 septembre 2019	Commission d'accès à l'information du Québec / Gérard Fréchette c. MRC de Drummond : Décision
20 septembre 2019	Récupération / Extrait du procès-verbal pour la demande de modification du prix de traitement des matières recyclables
24 septembre 2019	Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine / Colloque de l'Association des aménagistes régionaux du Québec



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

B) DEMANDE D'APPUI

B.1) Sûreté du Québec : Poste de la MRC de Drummond / Collaboration

MRC12420/10/19

CONSIDÉRANT QUE les élus siégeant au comité du Comité de la sécurité publique (CSP) sont très satisfaits du travail effectué par la Sûreté du Québec sur le territoire de la MRC de Drummond;

CONSIDÉRANT QU'il y a une excellente collaboration et communication entre les membres du CSP et la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT la belle proximité qu'offre la Sûreté du Québec avec les élus;

Il est proposé par Hélène Laroche

Appuyé par Jean-Guy Hébert

ET RÉSOLU

QUE les élus de la MRC de Drummond soulignent l'excellent service de la Sûreté du Québec sur le territoire de la MRC de Drummond.

ADOPTÉE

15. DIVERS

Aucun item n'est discuté à ce point.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disposition du public.

Monsieur Gilles Paul-Hus, résident de Saint-Bonaventure, pose une question concernant la conférence du Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec, sur le réchauffement climatique. Madame Bourgeois répond à la question.

Monsieur Jean-Guy Forcier demande si une rencontre a été planifiée avec le ministère de l'Environnement concernant l'agrandissement du site d'enfouissement, de la compagnie Waste management, situé à Saint-Nicéphore. Le préfet répond à la question.



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

MRC12421/10/19

L'ordre du jour ayant été épuisé et aucune autre proposition n'étant faite,

Il est proposé par Line Fréchette
Appuyé par Albert Lacroix
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil lève la présente séance.

ADOPTÉE

LA SÉANCE EST LEVÉE À 20 h 15.

Alexandre Cusson
Préfet

Michel Royer
Directeur général par intérim